

L'inspecteur général dit que, d'accord avec sa première pensée, le gouvernement était déterminé à changer la date à laquelle le nouveau système des droits sur le thé et le sucre sera mis en opération; en conséquence il propose que les droits sur le thé et le sucre soient fixés à 100 par cent, et deviennent en force depuis le 1er janvier prochain, pour continuer pendant 18 mois après cette date. Les droits sur le sucre devront être mis à effet, à partir du 1er juin prochain.

Pour:—Messieurs Atkins, Bell, Bourrassa, Brown, Buchanan, Bureau, Burwell, J. Cameron M. Cameron, Clark, Connor, Cook, Dorion, Dorland, Drummond, Finlayson, Gould, Harcourt, Hébert, Hogan, Howland, Jobin, Laberge, Laframboise, Langevin, Lemieux, Loranger, D. A. McDonald, J. S. McDonald, Mattice, McDougall, McGee, McKellar, Mowatt, Munro, Notman, Patrik, Piché, Walker Powell, D. Ross, J. Ross, Rymal, Short, Starnes, Stirton, Tassé, Thibandean, Walbridge, White, Wright,—51.

Contre:—Messieurs Alleyn, Archambault, Baby, Beaubien, Benjamin, Burton, Carling, Caron, Cayley, Cartier, Cauchon, Chapais, Cimon, Coullée, Daly, Daoust, Dawson, Desaulniers, Dionne, Dubord, Dufresne, Dunkin, Fellowes, Ferguson Fortier, Foster, Fournier, Galt, Gaudet, Gill, Harwood, Heath, Holmes, Labelle, Lacoste, Laporte, LeBoutillier, J. A. Macdonald, McLeod, McCann, A. P. McDonald, Meagher, Morin, Morrison, Ouhmet, Patet, Playfair, Pope, Prier, Robinson, Robin, Rose, R. W. Scott, W. Scott, Sherwood, Simard, Simpson, Sincennes S. Smith, Talbot, Terrill, Tett, Turcotté, Wedd,—64.

Le proc-gen. Macdonald présente un bill pour continuer et amender la loi de la milice. L'objet de cet amendement est de faire continuer pour trois ans encore le bill passé il y a trois ans et d'y faire d'autres changements qui effectueront de fortes épargnes.

NOUVELLES D'EUROPE.

ANGLETERRE—Le bill de réforme de monsieur Disraeli accorde l'éligibilité à tous les membres des professions savantes, et à tous ceux qui possèdent quelques petits placements de fonds dans les banques d'épargnes.

On parle fortement d'un remaniement ministériel.

FRANCE—Les préparatifs de guerre se poursuivent activement.

Les journaux français deviennent de plus en plus belliqueux.

On dit que le Pape doit aller à Paris.

AUTRICHE—Lord Cowley est arrivé à Vienne et a eu, dit-on, une entrevue avec l'empereur.

L'empereur d'Autriche est déterminé plus que jamais à déclarer la guerre à la France.

SARDAIGNE—On dit que le comte de Cavour est attendu à Paris.

ITALIE—On dit que le Pape a invité les troupes françaises et autrichiennes à évacuer Rome.

ALLEMAGNE—La fièvre de la guerre en est presque rendue à son comble dans ce pays.

NOUVELLES DIVERSES.

—Le 17e régiment qui est maintenant à Montréal doit remplacer le 39e qui est à Québec et qui doit remplacer le 17e à Montréal. Il est temps que le 39e s'en aille, car tous les jours il commet des actes d'une brutalité révoltante.

—Le format de la *Gazette de Sorel* a été considérablement agrandi. Nous en félicitons les propriétaires de cette feuille.

—Voici l'état des baptêmes, mariages et sépultures qui ont eu lieu dans le district judiciaire de Québec, pendant l'année 1858:

Baptêmes, sexe masculin, 3,199—baptêmes, sexe féminin, 3,027. Total 6,226. Mariages 1,078. Sépultures, sexe masculin, 1,653, sépultures, sexe féminin, 1,491. Total 3,144.

—Le barreau de Québec a présenté dernièrement une adresse de félicitation à l'honorable juge Meredith à l'occasion de son accession à la charge de juge du Bauc de la reine.

—Le barreau de Montréal a condamné le ministère et a déclaré que la charge occupée par George Etienne Cartier était dégradée.

—Le docteur Theller, un des héros de 1837 et '38 vient de mourir aux Etats-Unis.

—Monsieur Francis Hincks, ex-ministre du Canada et maintenant gouverneur des Barbades doit venir, prochainement, à Québec.

—L'assemblée législative actuelle du Canada se compose de 130 membre. Voici leurs professions et métiers divers:—Légistes, (avocats, etc., 39; notaires, 8.) 47; fermiers, 18; marchands, 13; fermier et marchand, 1; médecins, 6; marchands de bois, 6; journalistes, 5; marchand de farines, 4; gentils hommes (sic), 3; ex-seigneurs, 2; entrepreneurs, 2; agent de change, 1; armateur, 1; constructeur de navires, 1; arpenteur, 1; agent de terre, 1; distillateur, 1; banquier, 1; tanneur, 1; Total 130.

CORRESPONDANCES.

Monsieur le rédacteur,

Vous connaissez probablement l'origine du fameux pseudonyme 'George Sand.'

Henri Delatouche, dont les délicieuses poésies ont été trop vite oubliées avait pris sous sa puissante protection l'auteur de 'Lilia et Jules Sandeau.' Ce dernier, comme vous savez, était fort paresseux et les chroniques parisiennes disent qu'il l'est encore. Il n'avait pas écrit une seule ligne du roman intitulé *Liliana*; son charmant collaborateur voulait qu'il le signât tout seul, il craignait le scandale qu'un pareil ouvrage,

signé d'un nom de femme, pourrait causer. Refus de Jules, littérairement scrupuleux. On s'adressa à Delatouche qui eut l'ingénieuse idée de consulter le calendrier. Le calendrier dit que le Saint-George tombe le 23 Avril, c'est-à-dire, le jour de cette grave consultation. On eut George de cette manière et la moitié du nom de Sandeau compléta le nom retentissant que vous savez.

L'auteur de la note à mon adresse, qui a paru dans votre dernier numéro, a eu, lui aussi, une idée non moins ingénieuse, que vous ne pouviez deviner et c'est pour cela que je vous la dis. La voici: Il a pris tout simplement le nom de son 'bébé' de deux mois pour me poser un point d'interrogation au sujet de la promesse que j'ai faite de jeter un coup d'œil sur les hommes et les idées depuis 1849.

Est-ce au 'bébé' ou au papa que je vais répondre?

On ne peut prévoir tous les embarras de ce monde. Je dirai au père pourtant que je tâche d'accomplir mon 'travail' et que j'ai intention de le livrer avant peu. Voilà une réponse satisfaisante, n'est-ce pas?

Concevez-vous ma joie? A voir le désir ardent du père je peux maintenant espérer, que le marinot apprendra à épeler dans mes correspondances et qu'il sera élevé dans la foi démocratique. Et la morale de mes écrits donc?

Le père en permettra la lecture à son fils!

UN DÉMOCRATE.

Monsieur le rédacteur,

Vous promettiez de toucher la "grosse corde;" mais il paraît que vous n'aurez pas cette peine, car monsieur Soulard, du shérif, lui a fait rendre un son si lugubre et si puissant que monsieur Pierre est monté à Toronto, avant que P'écho eut reproduit la vibration qui a fait trembler toute la sainte famille des Chauveau.

RIVE NORD.

Monsieur le rédacteur,

Le vingt-cinq de mai 1858, monsieur Charles Chateauvert, forgeron de Québec, fit offrir dans le *Canadien* une récompense d'un sou à quiconque lui ramènerait Moïse Laliberté son apprenti qui l'avait quitté. Or il est bon de dire que cet apprenti ne l'avait quitté que pour de bonnes raisons et qu'il ne fit qu'imiter la souris qui peut s'échapper des pattes du chat. Comme monsieur C. Chateauvert a été assez généreux pour m'estimer à une valeur d'un sou, je lui fais charité des \$11 60 montant des effets que j'ai laissés chez lui en le quittant et qu'il refuse de me remettre.

MOÏSE LALIBERTÉ.

L. M. DARVEAU, NOTAIRE, tient son bureau d'affaires, dans le faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 56.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR.